



Les seniors, plus nombreux et beaucoup plus souvent en emploi

Avec le vieillissement des générations du baby boom, la population des personnes âgées de 55 à 64 ans a fortement augmenté. Dans le Grand Est, cette augmentation atteint 22 % entre 2006 et 2016. Dans le même temps, ces seniors travaillent de plus en plus souvent. Leur taux d'emploi progresse de 10 points dans la région. Ce taux reste cependant inférieur au taux national. Réformes des retraites, allongement des études et présence plus forte des femmes sur le marché du travail ont contribué à cette hausse. Le taux d'emploi des seniors est plus élevé dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des grandes métropoles, périurbains, frontaliers. Il est plus faible dans les zones rurales. Le taux de chômage des seniors est inférieur à celui de leurs cadets, mais lorsqu'ils sont au chômage, ils ont davantage de difficulté à retrouver un emploi et deviennent fréquemment inactifs.

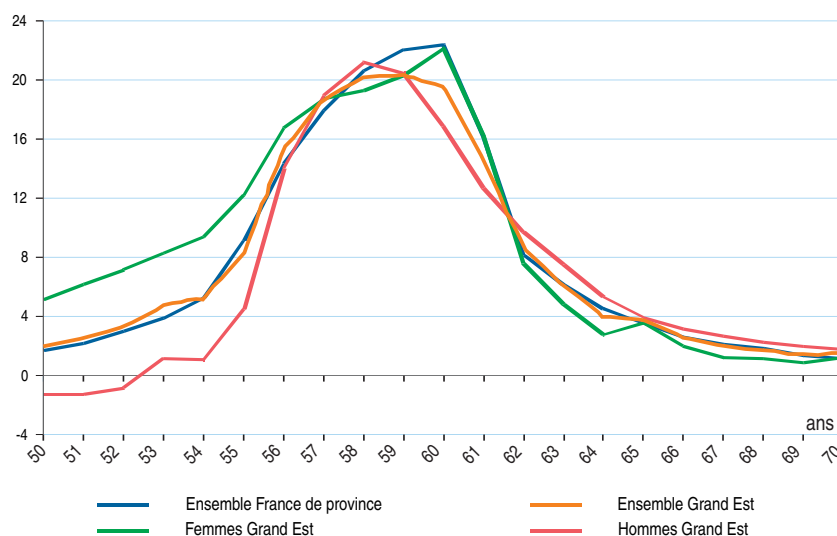
Isabelle Manné, Loïc Rousseau, Insee

En moyenne entre 2014 et 2018 (*méthodologie*), 730 800 personnes âgées de 55 à 64 ans résident dans le Grand Est. Cette population a augmenté de 22,3 % en 10 ans et représente 21,1 % de la population de la région en âge de travailler. Parmi ces seniors, 346 800 occupent un emploi, soit une progression de 55,8 % sur la même période. La hausse du taux d'emploi des seniors explique cette progression. Il atteint ainsi 47,5 %, mais reste inférieur de 2,4 points à celui de France métropolitaine et de 0,6 point à la France de province. Ce taux est également bien plus faible que celui des 25-54 ans (78,6 %).

La forte augmentation du taux d'emploi des seniors reflète un recul de l'âge de départ à la retraite du fait des réformes qui tendent à allonger la durée de cotisation et la présence plus forte des femmes sur le marché du travail.

1 Comme au niveau national, les seniors travaillent beaucoup plus souvent que 10 ans plus tôt

Évolution du taux d'emploi par âge et sexe entre 2006 et 2016 (en points de %)



Note : les seniors sont âgés de 55 à 64 ans.

Lecture : entre 2006 et 2016, la part des 59 ans en emploi a augmenté de 20,3 points dans le Grand Est contre 22,1 points en France de province.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitation complémentaire.

Depuis 10 ans, 125 000 seniors de plus travaillent

La France a quasiment atteint l'objectif fixé en 2001 par le Conseil Européen d'un taux d'emploi des seniors de 50 % en 2010. En 2016, ce taux est de 54,2 % pour l'Union Européenne des 27, variant de 36,3 % en Grèce à 75,5 % en Suède. Il atteint 69 % en Allemagne et 72 % en Suisse (figure 4). La France occupe une position médiane, à 49,9 % (selon le calcul d'Eurostat à partir des données nationales), après une progression de plus de 10 points du taux d'emploi.

Dans le Grand Est, il est passé de 37,3 % entre 2004 et 2008 à 47,5 % entre 2014 et 2018. Cette tendance est identique à celle de France de province où il est passé de 36,2 % à 48,1 %.

Les taux d'emploi des seniors augmentent à tous les âges entre 2006 et 2016, mais l'essentiel de la hausse concerne les personnes de 57 à 61 ans (figure 1). À 60 ans par exemple, il atteint 38 % soit le double de ce qu'il était en 2006. À cette époque, le taux d'emploi baissait fortement à partir de 58 ans.

Le taux d'emploi des femmes seniors, bien que toujours inférieur à celui des hommes (43,1 % contre 47,7 %), a davantage augmenté en dix ans : + 11 points pour + 9,3 points. C'est entre 55 et 57 ans, puis entre 59 et 62 ans qu'elles réduisent le plus l'écart (figure 1). En 2006, leur taux d'emploi à 55 ans n'était que de 57,9 %, inférieur de 17 points à celui des hommes. En 2016, il est passé à 70,1 % et n'est plus inférieur que de 9,3 points à celui des hommes. Celui des femmes de 60 ans est même supérieur à celui des hommes (39,3 % contre 36,4 %).

Les seniors salariés le sont sans limite de durée dans 92,8 % des cas, soit une proportion supérieure de 4 points à celle de leurs cadets (25-54 ans). En revanche, ils travaillent plus souvent à temps partiel (21,2 %

2 Être diplômé du supérieur permet d'être plus souvent en emploi, en particulier pour les seniors

Parts des seniors et des 25-54 ans selon le niveau de diplôme dans le Grand Est en 2016 (en %)

Niveau de diplôme le plus élevé	Seniors (55-64 ans)		25-54 ans	
	Personnes en emploi	Ensemble de la population	Personnes en emploi	Ensemble de la population
Aucun diplôme	24,5	32,5	12,6	17,2
CAP-BEP	36,1	36,2	28,4	28,7
Baccalauréat	14,2	12,7	20,1	19,3
Diplôme du supérieur	25,2	18,7	38,9	34,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : résidents du Grand Est.

Lecture : parmi l'ensemble des seniors, 18,7 % ont un diplôme du supérieur. Ils sont 25,2 % parmi ceux en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

pour 15,8 %). Cette part augmente d'ailleurs avec l'âge et 28,7 % des 60-64 ans n'occupent pas un poste à temps plein.

Les plus diplômés nettement plus souvent en emploi

Les générations nées entre 1950 et 1970 n'ont pas bénéficié de la massification et de la démocratisation scolaire comme les générations suivantes. Les seniors sont en conséquence moins diplômés. Ainsi, dans le Grand Est, 31,4 % possèdent le baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur pour 54,1 % des 25-54 ans (35,9 % et 57,0 % en France de province).

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de diplôme, pour les seniors comme pour l'ensemble de la population active. Ainsi, la part de personnes diplômées d'un baccalauréat ou plus parmi les seniors en emploi est plus importante que celle dans la population totale des seniors (figure 2).

Ce phénomène s'accroît avec l'âge, surtout après 60 ans (figure 3). Le taux d'emploi des personnes ayant au plus un CAP ou un BEP diminue fortement entre 57 et 60 ans (- 39 points). Deux explications à ce constat : comme leur carrière a

commencé plus tôt, ils remplissent les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein plus tôt ou ont droit au dispositif de carrières longues et leur employabilité est plus faible en cas de chômage (encadré). Le taux d'emploi des diplômés du supérieur diminue également à partir de 57 ans, mais plus lentement (- 21 points entre 57 et 60 ans).

Les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les cadres surreprésentés parmi les seniors en emploi

Le niveau de qualification des seniors, plus faible, et leur âge a des conséquences à la fois sur les métiers qu'ils exercent, sur leur souhait de prolonger leur carrière et sur leur employabilité. Leur part parmi les indépendants est plus élevée que celle des 25-54 ans. Parmi les agriculteurs, 29,2 % sont des seniors pour 20,7 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, alors que les seniors ne représentent que 15,1 % des actifs en emploi dans le Grand Est. Ces deux catégories socio-professionnelles sont en déclin depuis une trentaine d'années.

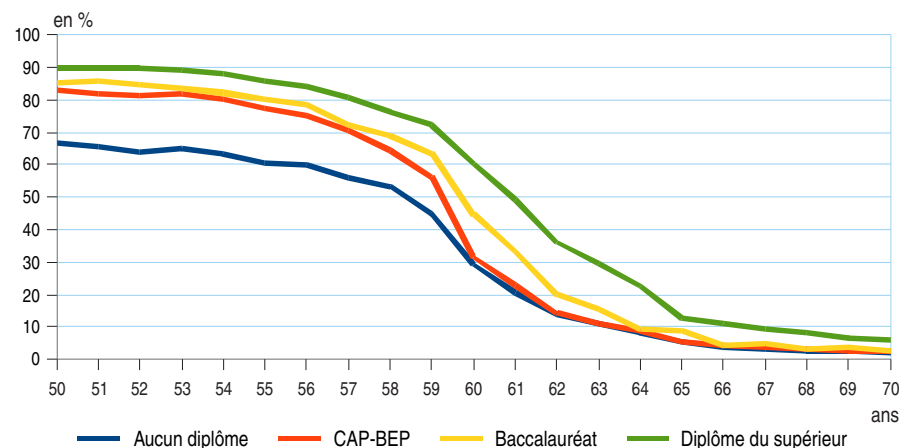
D'autre part, la position de cadre demande un niveau de qualification élevé ou une longue expérience. Un senior aura ainsi plus de chances d'être en emploi quand il est cadre ou diplômé du supérieur. Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, 17,8 % sont des seniors.

La part de seniors travaillant dans l'industrie est de 16,6 % pour 13,0 % en France de province. Ces proportions diffèrent peu de celles des autres actifs, reflétant l'orientation industrielle plus marquée de la région.

La proportion de seniors en emploi dans la fonction publique est de 22,0 %, un taux supérieur à celui de l'ensemble des salariés de 25 à 54 ans (18,4 %). Et après 60 ans, près d'un salarié sur quatre travaille dans la fonction publique où l'emploi est plus protégé.

3 Le taux d'emploi des seniors chute autour de 60 ans, quel que soit le niveau de diplôme

Taux d'emploi selon l'âge et le niveau de diplôme dans le Grand Est en 2016



Champ : résidents du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

De 60 à 64 ans, quatre seniors sur dix occupent un emploi dans le tertiaire non marchand et parmi eux une fois sur deux dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale.

Être en emploi après 55 ans est ainsi plus fréquent quand on est fonctionnaire, diplômé ou son propre employeur.

Dans le Grand Est, la part d'ouvriers parmi les seniors est de 22,5 %, supérieure de 3,6 points à celle de la France de province (18,9 %). Le poids de l'industrie dans la région est le premier facteur explicatif.

L'emploi frontalier explique également cette particularité. En effet, 22 000 seniors travaillent dans un des quatre pays frontaliers (c'est 6,6 % de l'ensemble des seniors en emploi). En particulier, 19 600 seniors résidant dans les départements alsaciens et en Moselle travaillent dans l'un de ces quatre pays soit plus d'un senior en emploi sur dix de ces départements (10,9 %). Parmi eux, 49,1 % travaillent en Allemagne, 33,0 % en Suisse, 17,6 % au Luxembourg.

Or, les emplois industriels sont nombreux en Allemagne, d'où la particularité de l'emploi ouvrier senior : 52,3 % des seniors alsaciens ou mosellans traversant la frontière allemande pour aller travailler sont ouvriers pour 22,6 % de l'ensemble des seniors en emploi dans la même zone.

Sur les 6 400 travailleurs frontaliers du Haut-Rhin travaillant en Suisse, la part d'ouvriers est de 37,7 %.

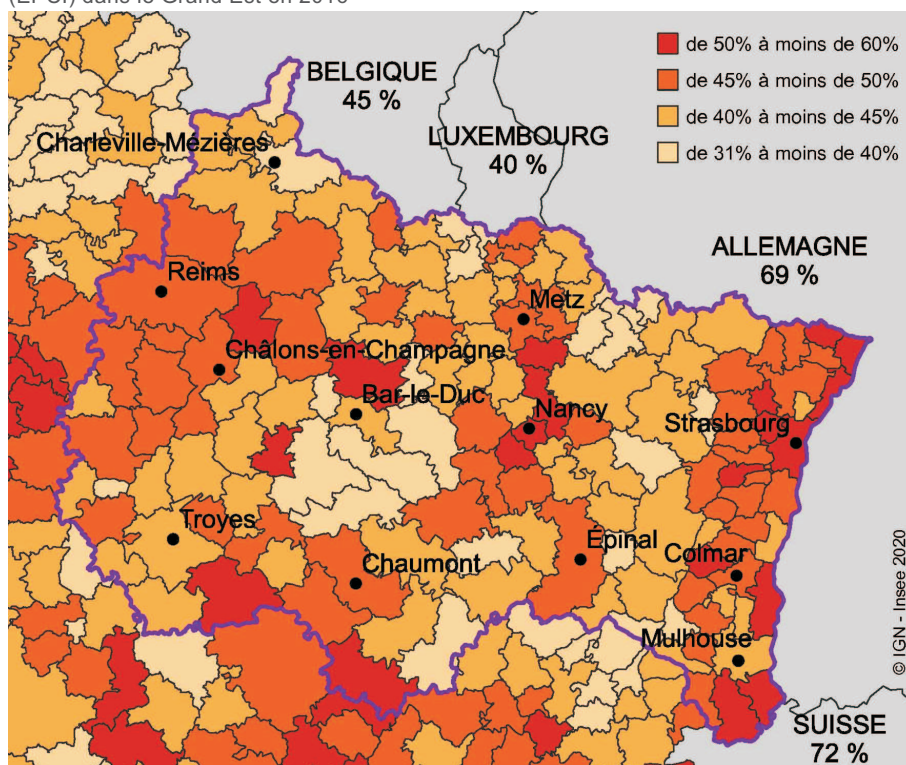
Ainsi, selon les caractéristiques des territoires, le taux d'emploi des seniors pourra donc être sensiblement différent. Le taux d'emploi des seniors est plus élevé dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des grandes métropoles, périurbains, frontaliers, plus faible dans les zones rurales (figure 4). Le taux de chômage est plus élevé dans les territoires ruraux (encadré).

Un chômage de très longue durée

Dans la région, tout comme en France de province, le taux de chômage des seniors est plus faible que celui de leurs cadets. Il

4 Les seniors des territoires éloignés des grands pôles urbains moins souvent en emploi

Taux d'emploi des seniors par Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dans le Grand Est en 2016



Note : les taux d'emploi des pays frontaliers sont fournis par Eurostat et s'appuient sur l'Enquête Emploi en Continu. Les taux d'emploi par EPCI sont obtenus avec les données du recensement de la population.

Sources : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire ; Eurostat.

s'établit à 7,4 % contre 9,2 % pour les 25-54 ans.

En revanche, les seniors sont plus touchés par le chômage de longue durée. Ils sont 5,2 % à être au chômage depuis un an ou plus, soit 0,8 point de plus que les 25-54 ans. Cette situation n'est pas spécifique à la région. En France de province, cette différence est de 0,5 point (4,3 % pour 3,8 % chez les 25-54 ans).

Sept seniors au chômage sur dix le sont depuis au moins un an, contre cinq sur dix chez les 25-54 ans. Trois sur dix le sont même depuis plus de trois ans, une proportion deux fois plus élevée que pour les 25 à 54 ans.

Les seniors ont en effet davantage de difficulté à retrouver un emploi que leurs cadets. Parmi les seniors au chômage, seuls 15 %

retrouvent un emploi un an après. Ils sont 36 % parmi les 25-54 ans. Un plus faible niveau de qualification, une moindre mobilité géographique, une réticence des entreprises à embaucher des salariés âgés, un découragement, l'arrivée à l'âge légal de départ en retraite peuvent expliquer à la fois le maintien au chômage ou le passage au statut d'inactif (figure 5).

En revanche, les seniors sont proportionnellement peu nombreux à perdre leur emploi : 1,5 % des seniors en emploi se retrouvent au chômage un an après, une proportion 1,1 point plus faible que pour les 25-54. Être indépendant ou chef d'entreprise, situations plus fréquentes, leur assure leur propre emploi. De plus, les salariés seniors sont plus fréquemment employés en CDI et travaillent plus souvent dans la fonction publique, où les emplois sont plus stables que dans le privé. Les plus de 55 ans représentent quatre chômeurs sur dix parmi les demandeurs de catégorie A contre deux sur dix parmi les demandeurs d'emploi de catégorie ABC (encadré). En effet, les seniors demandeurs d'emploi exercent moins souvent une activité réduite (catégorie B ou C). ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

5 Peu de retour à l'emploi chez les seniors au chômage

Transition annuelle entre emploi, chômage et inactivité dans le Grand Est entre 2014 et 2018

Tranche d'âge	Situation initiale	Situation un an après (en %)		
		En emploi	Chômeurs	Inactifs
Seniors (55-64 ans)	En emploi	84,3	1,5	14,2
	Chômeurs	14,5	45,4	40,1
	Inactifs	1,5	1,7	96,8
25-54 ans	En emploi	94,6	2,6	2,8
	Chômeurs	35,9	42,5	21,6
	Inactifs	11,1	12,8	76,1

Champ : résidents du Grand Est.

Lecture : parmi les seniors du Grand Est au chômage, un an plus tard 14,5 % occupent un emploi, 45,4 % sont au chômage et 40,1 % inactifs. Pour les 25-54 ans, ces proportions sont respectivement de 35,9 %, 42,5 % et 21,6 %.

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu de 2014 à 2018.

Encadré Directe

Les seniors éprouvent plus de difficultés à sortir du chômage

Entre 2015 et 2019, la conjoncture économique favorable a permis une diminution sensible du nombre de demandeurs d'emploi dans le Grand Est. Cette diminution est toutefois moins marquée pour les plus de 50 ans. Parmi les inscrits en catégorie A, elle n'est que de 2,2 % contre 11,6 % pour l'ensemble. En 2020, le nombre de demandeurs d'emploi progresse en raison de la crise sanitaire. Entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020, la hausse atteint ainsi 5,9 % pour les inscrits en catégorie A de plus de 50 ans, contre 8,6 % pour l'ensemble. Au 3^e trimestre 2020, 82 670 demandeurs d'emplois de catégorie A sont âgés de plus de 50 ans.

Dans le Grand Est, les seniors âgés de 55 ans ou plus représentent près de 19 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en 2019. Ils sont plus nombreux dans les territoires les plus ruraux, comme dans les intercommunalités situées dans le nord du Bas-Rhin et le sud du massif vosgien. À l'inverse, leur présence est plus faible dans la Marne et autour de l'agglomération rémoise, ainsi que dans les métropoles de Nancy et de Strasbourg.

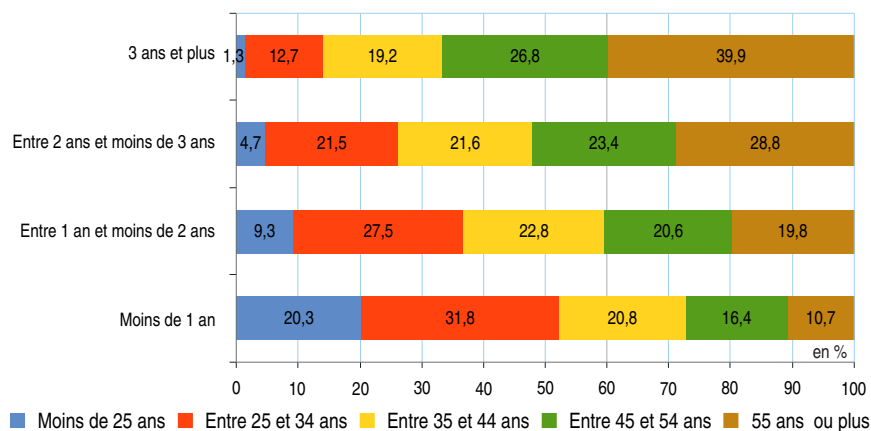
Ces demandeurs d'emploi seniors font face à plus de difficultés pour retrouver un emploi. Ceci peut être lié à un plus faible niveau de formation, un décalage par

rapport aux compétences recherchées par les entreprises ou encore à des indisponibilités (maladie, déplacements plus difficiles,...). Ils restent ainsi plus longtemps inscrits sur les listes de Pôle emploi. En 2019, moins de 11 % des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an sont des seniors. Ils deviennent ensuite graduellement de plus en plus nombreux avec l'ancienneté d'inscription, jusqu'à constituer près de 40 % des demandeurs d'emploi restés dans cette situation depuis 3 ans et plus.

Les seniors demandeurs d'emploi exercent moins souvent que leurs cadets une activité réduite. Ainsi, parmi les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, c'est-à-dire classés en catégorie A (sans activité réduite), B (activité réduite courte, ayant travaillé moins de 78 heures sur un mois) ou C (activité réduite longue, ayant travaillé plus de 78 heures sur un mois), 70 % des seniors le sont dans la seule catégorie A, soit 10 points de plus que dans les autres catégories. Par ailleurs, 7 % et 8 % des personnes entrées et sorties des listes de Pôle emploi sont des seniors, contre respectivement 32 % et 29 % chez les moins de 25 ans. Ceci illustre la forte difficulté pour les seniors à sortir du chômage.

La part de seniors parmi les demandeurs d'emploi augmente avec l'ancienneté du chômage

Répartition des demandeurs d'emploi dans le Grand Est selon l'ancienneté d'inscription au chômage et la tranche d'âge en 2019



Champ : demandeurs d'emploi de catégorie A.

Source : STMT- Pôle Emploi.

Définitions

Les **seniors** sont les personnes âgées de 55 à 64 ans conformément à la définition européenne d'Eurostat.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi d'une catégorie et la population totale de cette catégorie.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant la semaine de référence
- être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours
- rechercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi.

Sources et méthodologie

La plupart des données utilisées pour l'étude sont issues des recensements de la population 2006 et 2016.

Les taux d'emploi ont été calculés avec les données issues de l'Enquête Emploi en Continu (EEC), sauf lorsqu'il s'agit d'un niveau plus fin, ce sont alors les données du recensement qui ont été utilisées.

Cette enquête, par sondage, est menée en continu sur les semaines de l'ensemble de l'année en France à l'exception de Mayotte où l'enquête est annuelle. Les personnes interrogées décrivent leur situation vis-à-vis de l'emploi au cours d'une semaine donnée dite « de référence ».

Afin d'avoir des données robustes au niveau régional sur une population restreinte, la méthode a consisté à empiler les données des EEC sur cinq années consécutives (de 2004 à 2008 et de 2014 à 2018). Les données sont donc des valeurs trimestrielles moyennes sur cette période. Ainsi, pour les données décrites (recensement de la population ou enquête Emploi en continu), les formulations « en 2006 » ou en « 2016 » doivent être comprises comme « en moyenne, sur la période 2004-2008 » ou « en moyenne, sur la période 2014-2018 ».

Les données du chômage au sens du BIT sont également issues de l'EEC.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Yves Calderini

Rédaction en chef
Jacques Marty

ISSN 2492-4547
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Baëhr A., Caron G., « Plus de seniors en emploi mais l'écart se creuse avec la métropole », Insee Analyses Hauts-de-France n°101, octobre 2019.
- Prouet E., Rousselon J., « Les seniors, l'emploi et la retraite », France stratégie, octobre 2018.
- Marchet P., Guillaume S., « 269 000 personnes aux frontières du chômage, autant que de chômeurs », Insee Analyses Grand Est n° 78, septembre 2018.
- Beck S., Brendler J., Salmon G., Vidalenc J., « Quitter le chômage, un retour à l'emploi plus difficile pour les seniors », Insee Première n°1661, juillet 2017.

